

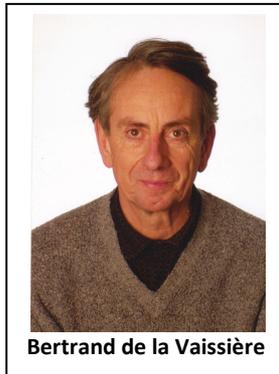
La vie est comme le
reflet de la lune dans
l'eau
Quelle est la vraie
lune ?

Koan Zen

Au sommaire

Humeurs croisées...

Bertrand de la Vaissière
et
Alain Héril



Billet d'humeur...

Le SNPPsy qui à l'origine dans les années 70 du siècle dernier contribua à faire reconnaître en France la psychothérapie comme une discipline spécifique, issue du courant humaniste et distincte de la psychanalyse pure, vient de déposer le nom de « Psychopraticien relationnel » afin de parer aux éventuelles conséquences de la loi de santé publique (sic) dite Accoyer, et pour protéger ses membres. En tant que titulaire de ce vénérable syndicat j'ai réagi à cette disposition, ce dont j'aimerais faire profiter les étudiants et sympathisants d'Indigo Formations qui vont avoir à se positionner dans un futur proche pour exercer leur noble art.

A propos des appellations contrôlées

Drôle de jeu de société !

On doit déposer un nom (psycho praticien), c'est bien de l'avoir fait, c'est bien joué, pour défendre sous un autre nom un art qui ne sera pas exercé par d'autres qui ont fait main basse sur le nom qui désigne le notre.

Nous sommes tous devenus des chasseurs de noms.

Nous attrapons le vent dans des filets aux mailles plus ou moins serrées.

La puissance de feu des armées accoyesques laisse un grand champ labouré, aux cratères encore fumants. Une fois aplani et ratissé d'étranges repousses vont sortir de terre. Ce que certains appellent l'occultisme de toute façon va se ré infiltrer partout, pour le meilleur parfois et pour le pire aussi¹. Comme un lierre qui va enserrer la civilisation des ordinateurs.

Le positivisme connaît une victoire posthume.

L'histoire aboutira à l'inverse de ce que le législateur, égaré par des manœuvriers en coulisse, a promulgué.

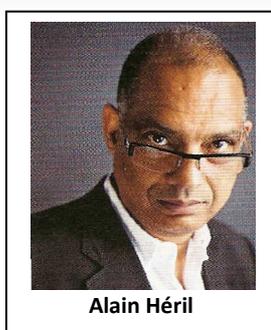
La loi est inapplicable, parce qu'elle est idéologique et datée, parce qu'elle ne tient pas compte des réalités présentes et plus encore parce qu'elle va à l'encontre du désir. Le besoin d'une sécurité codifiée et normative et celui de l'étiquette sont imposés. Seuls les imbéciles vont continuer à introjecter cette propagande. L'homme aspire à vivre, son âme est ardente.

Cette loi est « grotesque », c'est à dire bizarre et caricaturale selon le sens ancien du terme, et ne correspond pas au « nouveau » paradigme. On ne sépare pas le corps, l'âme et l'esprit impunément, ni l'homme de l'invisible dont même la science aujourd'hui nous clame qu'il porte une information. Il se trouve que nombre de psychothérapeutes travaillent précisément avec cet invisible, que ce soit dans la relation interpersonnelle ou dans d'autres approches comme la psychologie de l'inconscient, sans savoir besoin d'autre appareil de mesure que leur âme durement éprouvée par des années de pratique, leur esprit dument vérifié par des aînés et leur corps en équilibre.

Drôle de jeu de société quand il ne s'agit que d'opposer des "éléments de langage" !

Bertrand de la Vaissière, analyste jungien au Thor près d'Avignon, « titulaire de la chaire SNPPsy du Méjean » près de la colline du Thouzon tant célébrée par René Char, qui fût un grand résistant.

1 « La lutte entre rationalistes et occultistes n'est pas récente. Elle a été la vraie toile de fond des XV^e., XVI^e et même XVII^e siècles. La Sorbonne et Descartes étaient d'accord contre Paracelse. La civilisation des ordinateurs développera sans doute, par compensation, le goût pour l'ésotérisme. »
Jacques de Bourbon Musset Journal V Ed Gallimard NRF page 80.



Mon cher Bertrand,

Je souscris tout à fait à ton billet d'humeur, ayant moi-même participé dans des instances fédératives au « combat » contre cette loi et son application.

Je me permets, dans le sillon que tu traces, quelques réflexions personnelles. Tout d'abord il me semble nécessaire d'interroger la notion de loi.

Qu'est-ce qu'une loi ? A quoi sert-elle ?

En tant que bon freudien je ne peux que rappeler le Verbe paternel si présent dans la Loi, celle qui édicte l'interdit de l'inceste, le fait de ne pas tuer son prochain et celle d'accepter que l'Autre puisse penser et agir différemment que nous. Evidemment toi comme moi nous savons, au travers des siècles, combien cette Loi est bafouée régulièrement. Mais elle est là comme un phare, une direction, un Sens à nos vies. Hors de cela nous savons que nous quittons l'Humain.

Le fameux « décret N° 2010-534 du 20 mai relatif à l'usage du titre de psychothérapeute » nous oblige à respecter la loi (tu remarqueras la minuscule au mot loi !) mais surtout il nous impose de l'accepter pour être dans la légalité. Car il y a, à mon sens une différence notable entre Loi et légalité. La légalité nous est léguée,

la Loi nous institue humains. Et les atermoiements de Bernard Accoyer ne sont qu'une mise à l'épreuve pour nous obliger à être dans cette légalité. En d'autres mots « psychopraticien relationnel » ou « psypraticien » ou toutes autres appellations nous met en conformité de la légalité. Nous sommes couverts (préservatif symbolique contre certains virus hypothétiques !). Nous n'usurpons pas un titre que nous avons créé nous-mêmes (quelle funeste ironie !). Mais avec ce nouveau titre nous n'en restons pas moins des psychothérapeutes dans nos approches, notre éthique et nos relations à notre patientelle.

La « loi » accoyesque pourra changer dans les années à venir, voire disparaître...Il suffit de voir la difficulté qu'ont les départements à la traduire dans les actes. A ce jour, à ma connaissance, seule le département de la Haute Vienne à mis en place des commissions d'attributions du titre pour les pys installés depuis plus de 5 ans. Et les psychologues ruent dans les brancards, eux aussi, ces jours-ci...

Nous devons continuer à interroger le psychisme humain, l'Inconscient, les enjeux relationnels avec la même rigueur et la même joie qu'auparavant. Cela non pas pour rendre des comptes à l'Etat (gardiens des lois et non de la Loi) mais pour maintenir l'exigence qui nous traverse et nous travaille et nous permet de dialoguer ensemble. Au moins Bernard Accoyer aura eu une influence intéressante dans le champ de la psy. Il aura fait prendre conscience à certaines et à certains que la psychothérapie, quel que soit son champ d'approche théorique, n'est pas indépendante du Politique et que nous devons réfléchir également à qui nous sommes en tant qu'acteurs présents, prégnants et importants de l'organisation et du développement harmonieux de la Cité !

Bien à toi,

Alain Héril, psychanalyste freudien, sexothérapeute à Draveil, près de Paris.
« Président émérite de la FISAT » et représentant du Comté de Juvisy sur Orge où Camille Flammarion scruta les étoiles tout en traquant les fantômes.